



Dispositif Argent de poche samedi 19 avril 2025

Le dispositif « Argent de poche » donne la possibilité aux adolescents d'effectuer des petites missions de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie. Ces missions ont lieu pendant les vacances scolaires, en contrepartie de leur investissement, les participants perçoivent une indemnité.

Les jeunes sont accompagnés d'un tuteur, qui les encadre pendant tout le temps de leur activité.

Conditions

- Avoir entre 14 et 17 ans.
- Résider à Edern
- L'indemnité forfaitaire est fixée à 15 € par jour dans la limite d'un travail réalisé par demi-journée.
- Le jeune s'engage à être présent pendant toute la durée de la mission.

Les candidatures sont à déposer à l'accueil de la mairie pour le 14 avril dernier délai.

FICHE D'INSCRIPTION
« Dispositif Argent de poche »

Le samedi 19 avril 2025 de 13h45 à 17h00

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe : M F

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Pièces à joindre

- Photocopie de la pièce d'identité
- Photocopie Attestation d'Assuré Social
- Attestation d'assurance (Responsabilité Civile)
- Autorisation parentale
- Contrat de Participation rempli et signé
- Autorisation Droit à l'image
- RIB du jeune ou des parents

Fait à Edern en deux exemplaires, le/...../.....

Signature du participant

Signature d'un représentant légal

Retour de la fiche d'inscription pour le 14 avril dernier délai .

CONTRAT D'ENGAGEMENT

« Dispositif Argent de poche »

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Ce contrat est un engagement de votre part à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées. Lisez-le attentivement avant de le signer.

Concernant la ponctualité

- ☞ J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous que l'on m'aura fixé.
- ☞ Toute personne arrivant après le démarrage du chantier ne sera pas acceptée à y participer.
- ☞ Je m'engage à participer au chantier sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.

Concernant la périodicité de l'activité

- ☞ L'activité "Argent de Poche" se déroule pendant les vacances scolaires.
- ☞ La mission se déroulera l'après-midi, de 13H45 à 17h00 avec 15 minutes de pause.

Concernant la réalisation des chantiers

- ☞ Il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements adaptés à la nature des chantiers qui me sont confiés.
- ☞ Étant indemnisé(e) pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée du chantier. L'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les chantiers. En conséquence, les téléphones portables devront à minima être placés sur répondeur pendant toute la durée du chantier (hors temps de pause).

Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les chantiers

- ☞ Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.
- ☞ Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants.
- ☞ Je suis poli(e) avec toutes les personnes que je suis susceptible de rencontrer pendant la durée du chantier : les encadrants, les résidents des habitations près desquelles je travaille ainsi que les autres participants au chantier.
- ☞ Durant mon travail, je ne gêne pas les résidents des habitations auprès desquelles j'interviens.
- ☞ Je prends soin du matériel qu'on me confie. Je lave et range le matériel à l'issue du chantier.
- ☞ Je remets ce matériel à l'encadrant à la fin du chantier.

Indemnisation du chantier

⌘ Toute réalisation d'un chantier entraîne le versement d'une indemnité. Cette indemnité est fixée à 15 € par jour de chantier (durée : 3 heures + 15 minutes de pause).

Sanctions appliquées pour le non-respect d'un des points énoncés ci-dessus

⌘ Exclusion temporaire ou définitive du dispositif "Argent de poche".

⌘ Non-indemnisation du chantier pour lequel les consignes n'ont pas été respectées ou durant lequel votre comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.

J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait à Edern, en deux exemplaires, le/...../

Signature du participant, précédée de la mention précédée de la mention "Lu et approuvé"

Le Participant

Signature d'un représentant légal précédée de la mention précédée de la mention "Lu et approuvé"

Le Représentant Légal

Le Maire

Jean-Paul COZIEN

À noter que tout dossier incomplet ne sera pas traité.

AUTORISATION PARENTALE

« Dispositif Argent de poche »

Madame, Monsieur :

Téléphone domicile ://// ou portable :

.....////

Courriel :

.....@.....

.....

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points ci-dessous ainsi que du contrat auquel ma fille – mon fils s’engage, autorise mon enfant

NOM :

Prénom :

Domicilié(e) :

à participer à l’opération “Argent de poche” organisée par la Commune d’Edern.

⌚ La commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l’opération “Argent de poche”. En aucun cas la bourse versée pour la participation à l’activité “Argent de poche” ne pourra avoir équivalence de salaire.

⌚ Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d’une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l’inscription du jeune dans l’opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l’activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.

⌚ La commune s’engage à souscrire auprès de sa compagnie d’assurances, un contrat d’assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l’ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

⌚ La commune se réserve le droit d’annuler des missions si les circonstances l’y obligent (intempéries, événements particuliers, ...) sans que le jeune ne prétende à une quelconque indemnisation.

Fait à Edern, en deux exemplaires, le/...../.....

Signature du participant, précédée de la mention précédée de la mention
"Lu et approuvé"

Le Participant

Signature d’un représentant légal précédée de la mention précédée de la mention
"Lu et approuvé"

Le Représentant Légal

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

« Dispositif Argent de poche »

Dans le cadre des chantiers "Argent de poche" des photos ou des reportages peuvent être réalisés. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour communiquer sur le dispositif et présenter les chantiers réalisés par les jeunes sur la commune. En aucun cas les images ne serviront à des fins commerciales. Merci de bien vouloir cocher :

- Autorise les prises de vue
- Refuse les prises de vue

Fait à Edern, en deux exemplaires, le/...../

Signature du participant, précédée de la mention précédée de la mention "Lu et approuvé"

Le Participant

Signature d'un représentant légal précédée de la mention précédée de la mention "Lu et approuvé"

Le Représentant Légal